



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

CABINET

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 26 mai 2020

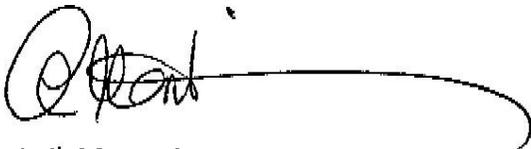
Monsieur Siegfried Peters
Secrétaire général de l'Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
2e étage, Bureau 2-50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous me permettez, au nom de la députée de Saint-Laurent, de vous transmettre le libellé de la motion que nous souhaitons débattre ce mercredi 27 mai, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Veuillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments distingués.

La directrice de cabinet,



Anik Montminy

Affaires inscrites par les députés de l'opposition (Art. 97 et ss. RAN)

« QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que le confinement découlant de la pandémie de la COVID-19 a eu un impact profond sur le quotidien des élèves québécois;

QU'ELLE reconnaisse que la poursuite à distance des activités scolaires et éducatives s'est déroulée de façon inégale et que tous les élèves n'ont pas reçu le même niveau de service;

QU'ELLE reconnaisse que des retards importants et un recul de leurs acquis ont notamment pu être encourus par les élèves les plus vulnérables;

QU'ELLE rappelle que selon plusieurs experts, le niveau d'anxiété chez les jeunes du Québec connaît une hausse importante;

QU'ELLE demande au gouvernement du Québec d'offrir aux élèves du Québec un accès à des services de soutien, notamment en psychologie, en orthophonie ainsi qu'en orthopédagogie, et ce tout l'été, en vue de la rentrée scolaire 2020-2021 et que ces services soient désormais offerts de façon continue;

QU'ENFIN, elle demande au gouvernement du Québec de mettre sur pied une période de perfectionnement volontaire d'une durée de trois semaines pour tous les élèves, en priorisant les élèves graduant du niveau primaire au niveau secondaire et du secondaire au niveau collégial afin de leur permettre de compléter certains apprentissages susceptibles de favoriser leur réussite scolaire et d'assurer une meilleure transition. »

Présentée par la députée de Saint-Laurent

Le mercredi 27 mai 2020